

**21<sup>ème</sup> session du Groupe de travail de l'Examen périodique universel**

**(19-30 janvier 2015)**

**Koweït**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le mardi 28 janvier 2015

Merci, Monsieur le Président. Je voudrais tout d'abord saluer M.  
et sa délégation.

La France salue les efforts engagés par le Koweït depuis son premier passage à l'EPU et lui adresse les recommandations suivantes :

- Garantir, dans le droit comme dans les faits, la liberté de réunion pacifique et les libertés d'opinion et d'expression, sur internet et dans les médias traditionnels, sans restriction abusive, conformément au pacte relatif aux droits civils et politiques ratifié par le Koweït.

- Effectuer les réformes nécessaires pour renforcer la lutte contre les violences faites aux femmes, en facilitant la prise en charge des victimes et leur accès à la justice.

- Veiller au respect des droits des travailleurs immigrés, en améliorant leurs conditions de travail et en engageant des poursuites contre les auteurs de violations à leur encontre.

- Mettre en œuvre le principe de non-discrimination garanti par la Constitution, y compris en garantissant les droits des bidouins liés à la nationalité.

- Ratifier le Statut de Rome et la Convention sur les disparitions forcées.

- Réinstaurer un moratoire sur les exécutions en vue de l'abolition définitive de la peine de mort.

Je vous remercie./.